

Pour tout dire, en un mot, le triomphe de l'éducation particulière est de faire des singes et des perroquets ; celui de l'instruction publique est de former de bons citoyens, de bonnes mères de famille, et des enfants dignes de la patrie, qui est notre mère commune.

Mais revenons vite à mon petit conte historique et anecdotique. Ce récit aura peut-être plus d'intérêt pour mes jeunes lecteurs que tout ce que je pourrais leur dire pour ou contre l'inst. action.

« On a toujours plaisanté les habitants de Beaune sur leur degré d'instruction : c'est à tort, sans doute. Pourquoi les Beaunois, dont le vignoble produit de si bon vin, n'auraient-ils pas autant d'esprit que la liqueur qu'ils mettent en bouteille ? Pourquoi ne serait-on pas aussi instruit à Beaune qu'à Dijon, puisque, placés au même degré de latitude, ces deux villes doivent ressentir également l'influence atmosphérique de la Côte d'Or ? Pourquoi ? pourquoi ? pourquoi ?.....

« Voulez vous savoir pourquoi ? Je vais vous le dire : c'est qu'en fait de préjugés on rencontre la même légèreté de jugement dans tous les coins de la terre. N'a-t-on pas dit aussi que quatre-vingt-dix-neuf moutons et un Champenois font cent bêtes ? Je vous expliquerai dans un moment cet autre *pourquoi*.

Ne perdons pas de vue les Beaunois : avant la division de la France en districts, et depuis en départements, il y avait, çà et là dans les provinces, des principautés, des comtats, des baronnies, des châtelainies, divers sièges de juridiction despotique, enfin. Il y avait aussi des académies graduées. Tout cela faisait naître tout naturellement des rivalités, des jalousies entre les villes voisines, comme aujourd'hui la concurrence industrielle ou commerciale. Les beaux esprits de Dijon, siège d'académie, se croyaient donc bien supérieurs aux génies de Beaune, simples cultivateurs de la vigne du Seigneur : de là, l'inimitié, le mépris, la sottise !.....

Il arriva qu'un jour Piron, citoyen de Dijon, qui ne fut rien, pas même académicien, se promenant sur la route de Beaune, se mit à abattre avec sa canne tous les têtes de chardon qu'il rencontrait sur les bornes. Quelqu'un lui ayant demandé dans quelle intention il sarclait ainsi les abords de la ville : — « Ah ! dit-il, j'abats les vivres aux ennemis ! » Or, Dijon et Beaune étaient alors en guerre ouverte comme Langres et Chaumont, et les malins ne manqueraient pas d'attribuer aux Beaunois cette saillie, qui n'a de sel que par rapport aux chardons qui sont la nourriture ordinaire des ânes. L'histoire vient quelquefois à l'appui des préjugés et rien alors n'est si difficile à déraciner.

Un roi de France, que par défaut de mémoire je ne nommerai pas, passant un jour par

Beaune, fut reçu avec empressement par la municipalité de cette ville, qui lui offrit un banquet royal. Le roi, attentif à favoriser le commerce et l'agriculture des provinces qu'il parcourait, eut à peine goûté le nectar bourguignon, qu'il s'écria : — « Vivent les Beaunois et leur bon vin, je n'ai jamais rien vu d'aussi parfait ! »

On dit l'histoire rapporte, mais je n'en érois rien, que le président du banquet, enchanté de ce compliment flatteur, se leva aussitôt, et dit :

« — *Sire, nous en avons encore de meilleur...* — Je suis charmé, répliqua le roi, que vous l'ayez gardé pour une meilleure occasion. »

Et voilà comme les préjugés s'enracinent.

L'histoire anecdotique rapporte encore qu'un riche seigneur des environs de Nuits, petite ville voisine de celle de Beaune, voulant donner à son fils une éducation distinguée, résolut de le faire élever sous ses yeux, à la manière des châtelains d'autrefois. Ce seigneur fit publier dans la gazette du pays l'annonce suivante :

« On demande, pour faire l'éducation d'un fils de famille, un homme instruit. »

Les Beaunois, ayant le sentiment de leur propre supériorité, se présentèrent en grand nombre. On dit même que quelques Champenois et beaucoup de Lorrains vinrent au concours.

Embarrassé du choix à faire, le seigneur de Nuits pensa d'abord à soumettre tous ces postulants divers à un sérieux examen. Mais, en avait-il le droit ? n'eût-il pas été juge et partie ? La loi et sa conscience ne lui permettant pas de prononcer dans sa propre cause, il s'arrêta au parti le plus expéditif : tous les noms furent jetés dans une urne, modèle de cruche du temps du roi Dagobert, et le jeune disciple y mit lui-même la main, comme pour y puiser la science.

La première extraction qui devait indiquer l'heureux élu, donna le nom de M. Béné ! ! !

A cette époque on jouait déjà sur les mots, et je dois dire en passant qu'on s'est peu corrigé de cette mauvaise habitude. Chacun se prit à rire aux éclats, excepté Monseigneur, qui regrettait vivement d'avoir ainsi aventuré l'éducation de son fils. Sa parole était donnée, il voulait y tenir, et M. Béné fut invité à dîner au château, le jour même.

En lui faisant cette invitation, Monseigneur avait le projet de sonder le professeur et de s'assurer ainsi du degré et des limites de ses connaissances scientifiques.

Au premier service on donna du vin très-ordinaire ; ce n'était pas du Chambertin. Monseigneur profita de cette circonstance pour interroger en latin le maître-élu, et lui adresser la question suivante :

Quid dicis, docte magister, de hoc vino ?...

M. Béné répondit : *bonus*. Et la société de rire du solécisme. Monseigneur se contenta de froncer le sourcil ; mais il fit apporter aussitôt un vin plus généreux que le premier, et,